



NOUS NE NOUS TAIRON PAS !

SOUTIEN A MYLENE

Suite à la publication d'un article dans le journal *l'Humanité* faisant état de la politique menée par l'administration pénitentiaire en matière de « *lutte contre la radicalisation* », l'administration a décidé d'engager une procédure disciplinaire contre notre collègue et camarade Mylène qui a apporté sa contribution de professionnelle et de militante.

Le « tapis vert » lui sera déroulé le 13 décembre 2016 par une direction de l'administration pénitentiaire incapable d'entendre la moindre critique, et qui fait le **choix de la répression contre toutes celles et ceux, professionnels et militants syndicaux, qui osent porter un discours relevant les carences et les lacunes de politiques publiques menées dans la précipitation et la confusion.**

La répression de l'expression syndicale, symptomatique en ces temps de communication politique partisane au pris de la remise en cause des droits fondamentaux, est devenue ici aussi la règle que se sont fixés ceux prêts à tout et n'importe quoi pour produire à n'importe quel prix du chiffre et des « résultats ».

La **censure de toute expression d'intelligence professionnelle** s'étend dans tous les services pour imposer l'application de directives venues « d'en haut », prises en dehors de tout bon sens et au prix de la remise en cause de notre déontologie professionnelle : par qui ? dans quelles conditions ? avec quelles compétences ? quel recul ? quelle réflexion ?

Parce que nous sommes avant tout des **citoyens** d'un Etat de droit,

Parce que nous sommes des **professionnels** témoins et acteurs des difficultés d'exercice dans une société en permanente mutation,

Parce que nous sommes des fonctionnaires porteurs d'un statut garant d'un **service public qui profite à toute la population**,

Parce que les **valeurs** que l'on nous demande quotidiennement de respecter et de faire respecter à la population pénale prise en charge font encore sens ;

nous ne pouvons accepter cette dérive autoritaire et répressive qui ne vise qu'à museler ce qui reste d'intelligence et de déontologie dans la profession au seul profit de politiques pénitentiaires plus que contestables, entraînant avec elles dans un gouffre sécuritaire sans fin ce qu'il reste du service public, de l'Etat de droit et des libertés.

La CGT SPIP60-02-27 appelle ses adhérents et les collègues de l'Oise, de l'Aisne et de l'Eure, à se tenir prêts à **manifester leur soutien à Mylène le 13 décembre 2016 devant la direction de l'administration pénitentiaire**, et d'ici là de prendre localement toutes les initiatives à même de montrer à ceux qui veulent nous bâillonner que

NON, NOUS NE NOUS TAIRON PAS !!!

Creil, le 17 novembre 2016

La Cgt - SPIP de l'Oise

ALIP de Creil - 26 rue Voltaire - 60100 CREIL
cgtspip60@gmail.com